Projet d’accueil : Crèche Communale de Les Bons Villers

**Nom du milieu d’accueil : La crèche ‘’Les P’tits Choux ‘’**

 **N° matricule : 63/52075/01**

**Pouvoir Organisateur : La Commune de Les Bons Villers**

# Lieu d’activité : Siège social :

Rue Alphonse Helsen, 6 Place de Frasnes, 1

6211 Mellet 6210 Les Bons Villers

071/822.490 071/858.100

# Présentation

La Crèche est ***autorisée***, ***agrée et subventionnée par l'O.N.E***. pour l'accueil de 21 places correspondant à 21 enfants équivalents temps plein de 0 à 3 ans comprenant deux sections : les Arsouilles accueillant 7 enfants équivalents temps plein et les Canailles accueillant 14 enfants équivalents temps plein. La crèche ouvre ses portes de 6h45 à 18h15, du lundi au vendredi.

La Direction du milieu d’accueil est assurée par une assistante sociale qui est chargée d’assurer son bon fonctionnement et de veiller à l’élaboration et la mise en application effective du projet d’accueil.

La directrice est responsable de l’équipe d’encadrement constituée de :

* L’infirmière : elle a dans ses attributions la gestion quotidienne de la santé au bénéfice de chaque enfant et de la collectivité en étroite collaboration avec le médecin en charge du suivi médical préventif.
* de 8 puéricultrices professionnelles de la petite enfance correspondant à 5,2 équivalents temps plein. Elles mobilisent les groupes d’enfants en animant leurs activités quotidiennes et en veillant au développement de leur projet. Cet encadrement tient compte du taux d’encadrement minimum qui est d’une accueillante pour 7 enfants.

# Objectifs

Un projet d’accueil se construit en équipe. Il évoluera au fil du temps grâce aux observations et aux compétences de chaque membre de l’équipe. Ceci implique que les puéricultrices qui composent l’équipe s’engagent à adhérer au projet d’accueil et à le faire évoluer.

**L’objectif principal est d’offrir un accueil de qualité aux enfants de 0 à 3 ans, tout en** **permettant à leurs parents de les confier en toute sérénité et d’être pleinement disponibles, tant psychologiquement que professionnellement, pour leurs occupations, professionnelles ou autres.**

**L’équipe veille au bien-être et à l’épanouissement de votre enfant, en établissant une relation de confiance et de complémentarité avec vous.**

# Choix pédagogique

La crèche Les P’tits Choux se compose de deux groupes verticaux. Il s’agit de groupes d’enfants d’âges pouvant varier entre 3 mois et 36 mois.

Ce type d’accueil ressemble beaucoup au vécu familial, les grands font attention aux petits et les aident. Les petits voient les grands, essayent de faire comme eux. Les plus jeunes apprennent de leurs observations et les plus grands voient le chemin parcouru et sont fiers de transmettre leur savoir.

Les avantages sont nombreux, voici quelques exemples :

- Continuité de l’accueil : les enfants sont accueillis de l’entrée au départ pour l‘école dans la même section. De cette façon, ils gardent leurs repères.

- Stabilité relationnelle : les enfants gardent les mêmes puéricultrices de référence, et le même groupe de copains.

- Réduit le stress en limitant les changements, tant pour les enfants que pour les parents, il n’y a qu’une familiarisation à réaliser.

- Favorise l’apprentissage de l’autonomie et l’estime de soi.

- Permet une meilleure collaboration entre la puéricultrice et le parent.

- Permet un lien plus fort entre la puéricultrice et l’enfant, car la puéricultrice le suit depuis le début et connaît bien l’enfant et son évolution.

- Activités adaptées et moments privilégiés car souvent en groupe restreint. La section est organisée via différents coins afin que chaque enfant y trouve de la sécurité et de l’épanouissement

- Cohésion d’équipe : un lien particulier s’installe entre les enfants.

Chaque enfant est pris en compte et l’équipe veille à respecter les différents rythmes en aménageant la journée et en prévoyant des activités variées.
L’aménagement de l’espace est prévu pour favoriser une liberté de mouvement et l’autonomie. Il est composé de différents coins thématiques (coin doux, poupées, lecture…).

# La familiarisation

Se séparer de son enfant, le confier à d’autres personnes, n’est pas une démarche simple et naturelle pour tout le monde. Il en va de même pour l’enfant qui se voit confronter à une séparation et à un changement de lieu de vie.

Pour rendre la transition plus facile, un temps est nécessaire, c’est ce que l’on appelle la familiarisation. Elle est **obligatoire** et est proposée quelque soit l’âge de l’enfant ou le rang familial, lors de son entrée au sein du milieu d’accueil. La familiarisation s’étend sur une période de 10 jours pouvant être augmentés en cas de besoin. Elle a également lieu après une absence de longue durée (plus de 3 semaines).

Ce temps est un moment extrêmement important pour l’enfant, sa famille, l’équipe mais aussi pour le groupe d’enfants déjà accueilli.

La période de familiarisation doit être propre à chaque enfant, elle est envisagée de manière individuelle et adaptée aux besoins de chacun. Elle s’étend généralement sur une période de dix jours ouvrables, durant laquelle progressivement les parties vont apprendre à se connaître, mais aussi apprivoiser l’espace et le mode de fonctionnement.

Les deux premiers jours de familiarisation, l’enfant étant toujours avec son parent et sous sa responsabilité, la présence est gratuite. A partir du 3ème jour, l’enfant restant seul en section, sous notre responsabilité, la présence est facturée selon les modalités de calcul prévues dans la circulaire PFP.

En général, la familiarisation se déroule comme suit. Le premier et le deuxième jour, 1h avec le parent. Le troisième jour, 30 minutes avec le parent et 30 minutes seul. Le quatrième jour 1h seul. Le cinquième jour, 2h seul. La semaine suivante, si tout se passe bien pour l’enfant, nous augmentons au fur et à mesure et incluons un repas, une sieste… jusqu’à atteindre, au dixième jour, une journée complète.

Sauf exception, la rencontre entre les parents et l’infirmière est organisée pendant la familiarisation, ceci pour constituer le dossier médical de l’enfant selon les dispositions définies par l’ONE. Elle informe les parents des modalités de fonctionnement en cas d’absences pour maladie, de traitement à administrer au sein du milieu d’accueil, des règles d’éviction.

Les familles ont l’occasion d’avoir des échanges relatifs à l’accueil de leurs enfants avec l’équipe éducative mais aussi avec le travailleur social qui veille à être visible et disponible à certains moments de la semaine.

Enjeux :

Ce moment permet à l’enfant de se familiariser avec le milieu d’accueil, de créer des liens avec les puéricultrices, d’être présenter au groupe d’enfants et de créer des rituels qui lui permettront de se repérer dans sa journée.

Pour le parent, c’est un moment qui permet d’apaiser ses craintes de confier son enfant à d’autres personnes, de se faire une idée de la vie en collectivité, d’apprendre à connaître l’équipe et de transmettre les informations importantes.

Pour les puéricultrices, cela permet de faire connaissance avec vous et votre enfant, en profitant de votre présence pour créer un lien avec celui-ci.

Cette période est définie en tenant compte des disponibilités de parents et de la vie au sein de la collectivité. En général, l’accueil se fait entre 9h et 10h30 ou entre 13h et 14h30.

Une puéricultrice est dégagée de son travail habituel pour se consacrer à vous.

Nous demandons la présence d’un des parents, afin que vous vous installiez en section et que vous puissiez faire connaissance avec les puéricultrices qui s’occuperont de votre enfant et ainsi transmettre le bien-être de celui-ci en décrivant ses habitudes, ses signes de fatigue, sa manière de s’endormir, doudou, tutute, habitudes alimentaires…

Nous demandons la présence d’un des parents, afin de venir s’installer en section, faire connaissance avec les puéricultrices qui s’occuperont de leur enfant, transmettre pour le bien-être de leur enfant (habitudes, signes de fatigue, manière de s’endormir, doudou, tutute, habitudes alimentaires…). La diversité des pratiques familiales est reconnue et prise en compte, dans les limites de la collectivité.

Le parent donne un soin à l’enfant à la crèche, ensuite la puéricultrice pour accumuler un maximum d’expériences positives.

De plus, notre crèche évite toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l’origine socio-culturelle et socio-économique, que ce soit à l’encontre de vos enfants, des personnes qui les confient et/ou de l’équipe. Ainsi, la crèche favorise l’intégration harmonieuse des enfants ayant des besoins spécifiques et des croyances culturelles différentes tout en restant dans le respect des uns et des autres.

# Organisation d’une journée

La structure se présente sur deux niveaux, une section à l’étage et l’autre section au rez-de-chaussée.

Un système de sécurité est mis en place, le parent doit sonner et s’identifier pour accéder à la structure.

Le matin, les deux sections sont réunies jusque 8h00 dans la section du bas.

Dès l’arrivée d’un enfant, la puéricultrice va le saluer et l’accueillir.

Chaque famille est accueillie personnellement et la puéricultrice accorde un moment privilégié lors de l’arrivée de l’enfant et son parent. Elle recueille les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l’enfant au sein du milieu d’accueil, elle offre une oreille attentive au parent qui souhaite aborder des sujets relatifs à son enfant.

Elle accompagne l’enfant lors de la séparation afin qu’il puisse bien débuter sa journée.

Exemple : Nous proposerons à l’enfant de faire signe à son parent qui s’en va. Son doudou est à sa disposition et nous demandons également un album photos propre à chaque enfant (avec des photos fournies par les parents). Cet album peut se révéler être un outil très intéressant dans l’accompagnement des émotions de l’enfant.

L’adulte peut aussi aider l’enfant à aller vers les copains et les jeux déjà en structure.

Les puéricultrices qui accueillent votre enfant le matin veillent à ce que les autres membres de l’équipe reçoivent les informations utiles (dialogue, cahier de communication, fiche quotidienne...) pour le bon déroulement de la journée.

# Arrivée et départ

Les enfants doivent être déposés à la crèche pour 9h maximum afin qu’ils participent au rituel d’arrivée qui permet aux enfants de se dire bonjour et d’être informé du déroulement de la journée (citer les enfants et les puéricultrices présents ce jour-là, informer les enfants des activités qui ponctueront la journée et commencer ces activités…).

Il est demandé de prévoir un moment de transition de plus ou moins dix minutes le matin, afin de préparer votre enfant (le déshabiller, l’accompagner dans la pièce de vie,…) et de donner les informations nécessaires au déroulement de la journée (nuit, déjeuner, médicament donné…). Il est important de communiquer une heure approximative de retour et de la respecter afin que nous puissions répondre au mieux aux besoins de votre enfant sur la journée (sieste, repas…).

Il est demandé de nous prévenir si l’enfant repart avec une autre personne que ses parents. La personne doit toujours être munie de sa carte d’identité et doit être âgée de plus de 16 ans.

Les sections se regroupent en bas à 16h30.

Le soir, lors de l’arrivée du parent, nous le laissons d’abord retrouver son enfant avant d’entamer un échange relatif à sa journée au sein de la structure. La puéricultrice transmet les informations de la journée telles que l’alimentation, le sommeil, mais aussi d’autres aspects comme les contacts avec le groupe, les activités, les apprentissages…

Les parents doivent venir rechercher leurs enfants pour 18h maximum et ce, afin d’avoir le temps de faire un retour correct de la journée.

L’échange permet au parent d’avoir des informations sur le quotidien de son enfant mais aussi d’assurer une continuité entre le milieu d’accueil et la maison.

# Communication

L’équipe privilégie la transmission des informations (orales ou écrites) durant les moments de transition (arrivée et départ de l’enfant). Une bonne communication est la base d’une bonne complémentarité entre la crèche et la maison.

L’équipe note sur la feuille de suivi quotidien, le déroulement de la journée de l’enfant (activité, repas, sieste, anecdote…). Le compte rendu est fait au parent en fin de journée.

Les horaires du personnel sont affichés dans le hall d’entrée afin d’informer les parents de qui est là quand et lui permet ainsi d’en informer son enfant.

Des panneaux d’informations sont affichés afin de tenir les parents au courant des changements qui surviennent au sein du milieu d’accueil, dans la mesure du possible.

La Directrice est à votre disposition plusieurs jours par semaine, vous pouvez franchir la porte du bureau pour toutes questions, suggestions ou sujets dont vous voulez faire part. Vous pouvez également solliciter un rendez-vous.

Bien que l’accueil des familles et les retours se fassent au sein de la pièce d’activités, nous sommes attentives au respect de la vie privée et à la garantie du secret professionnel.

L’équipe est vigilante à ce que les échanges avec le parent ne concernent que son enfant.

**Nous demandons aux parents et aux frères et sœurs d’être attentifs et de frapper à la porte avant d’entrer en section, éviter les entrées brutales afin de préserver le bien-être du groupe d’enfants présents. Nous demandons également de rester prêt de l’entrée et de ne pas envahir la section.**

Des moments de partage permettent la rencontre des familles accueillies dans un autre contexte et créent ainsi une dynamique collective. Pour cette raison, deux rencontres sont organisées chaque année. L’une plus formelle pour partager ensemble autour du projet pédagogique, et l’autre en fin d’année plus festive pour partager les moments vécus par les enfants.

Au moment du départ d’un enfant, qui est un moment de changement pour tous, nous le préparons avec les parents mais aussi avec l’ensemble du groupe d’enfants concernés, une petite fête est organisée, des histoires sont lues aux enfants exprimant le motif du départ du petit copain, école, déménagement.

# Doudou et tétine

Ce sont des objets transitionnels. Ils aident l’enfant à se sentir en sécurité. Ils ne sont pas obligatoires. Si l’enfant en dispose, il est indispensable que ces objets le suivent dans les allers retours entre la maison et le milieu d’accueil.

Le doudou peut être un foulard ou un vêtement avec votre odeur.

Il a un rôle capital sur le plan affectif dans la construction de l’enfant.

Nous demandons de se limiter à un doudou et une tétine maximum par enfant.

Ils seront à disposition en section tout au long de la journée. L’objectif étant que l’enfant se sente en sécurité et puisse se consoler le cas échéant. Cela favorise l’autonomie des besoins.

En cas d’oubli, faites demi-tour s’il vous plaît, il en va du bien-être de votre enfant.

# Sommeil

Le respect du rythme de l’enfant, de son besoin de sommeil, est capital dans notre projet.

Nous sommes attentifs aux signes de fatigue et dès que l’enfant en montre le besoin, nous lui proposons de se reposer.

Il est couché sur le dos avec son doudou et sa tétine selon ce qu’il manifeste.

L’enfant dispose de son propre lit afin de le rassurer et de lui apporter de repères.

Les plus grands sont invités à rejoindre leur lit couchette ce qui favorise une autonomie. La sieste est accompagnée par une puéricultrice.

Dès que l’enfant est réveillé, il est levé, changé et va ensuite rejoindre la salle d’activités.

Même si le parent en fait la demande, l’enfant n’est jamais réveillé par une puéricultrice et ce, afin de respecter son rythme et son besoin de sommeil.

Il est vivement souhaitable de ne pas perturber les périodes de repos des enfants accueillis et dans un objectif de partenariat avec les parents, nous demandons aux parents qui viennent chercher leur enfant en mi-journée de venir entre 12h et 12h30. Nous demandons aussi le plus de discrétion possible au sein du milieu d’accueil durant cette période.

Les parents qui souhaitent nous contacter par téléphone en section, sont invités à le faire entre 12h et 12h30. En dehors de ces heures, merci de contacter le bureau.

# Les repas

Pour les biberons

Le biberon est donné à la demande (lait maternel ou lait en poudre au choix des familles). Il est préparé par nos soins au moment où l’enfant le réclame.

Pour le lait maternel, il sera apporté par vous, les parents dans un frigo-box et conservé soit au frigo (48 heures) soit au congélateur. S’il arrive déjà congelé ou frais, il pourra alors être conservé 6 mois au congélateur.

Le moment du biberon est un moment privilégié entre la puéricultrice et le bébé. C’est un moment où la puéricultrice offre toute son attention à l’enfant qu’elle a dans les bras. Elle se pose dans un fauteuil et veille à ce que l’enfant soit confortablement installé tout en veillant à ce qu’il soit actif durant le repas (essayer de tenir son biberon, tenir le doigt de la puéricultrice, la regarder,...). Pour cette raison, nous demandons que si l’enfant à l’habitude de prendre un biberon entre 6h30 et 8h, il soit donné par le parent à la maison. En effet, au-delà du fait qu’il s’agit d’un moment privilégié, la puéricultrice seule en section ne peut accueillir les enfants et donner le biberon en même temps.

Nous respectons les habitudes de l’enfant concernant le modèle du biberon, de la tétine, de la température… et ces habitudes font l’objet d’un dialogue avec les parents afin de s’assurer de répondre au mieux aux besoins de l’enfant.

Alimentation solide

Le moment du repas est un moment important pour l’enfant, il répond à un besoin et lui procure du plaisir. Durant le repas, il satisfait son besoin, il découvre le goût des aliments et il est en contact avec l’adulte ; celui-ci est proche de lui et lui donne toute son attention.

La prise des repas solides, ainsi que la diversification alimentaire, s’envisagent avec les parents et nous ne proposons à l’enfant de la nourriture solide qu’après s’être assuré qu’il ait déjà essayé ce type d’alimentation en famille.

Nous respectons les besoins alimentaires de l’enfant. Nous complèterons au début du passage à l’alimentation solide par un complément de lait selon les recommandations de l’ONE.

L’adulte est attentif aux réactions de l’enfant (il aime ou pas, il en veut encore…), et parents et puéricultrices échangent leurs observations.

L’enfant détermine la quantité dont il a besoin en fonction de son appétit. Il est respecté dans ses besoins, et en l’observant au cours des repas, nous adaptons son régime : augmenter les quantités, passer à une alimentation plus solide et par la suite passer aux morceaux. Toujours en collaboration avec le parent.

La viande, le poisson viendront compléter ces repas lorsque le repas de légumes sera bien accepté par l’enfant.

Si certains aliments (allergies) doivent être évités, un certificat médical stipulera l’interdiction ainsi que la durée de celle-ci.

Le matériel est adapté aux besoins et au niveau de développement de l’enfant.

Les nouvelles acquisitions sont discutées et partagées avec les familles.

Le passage de la chaise haute à la petite table fait l’objet d’une décision d’équipe consécutive aux observations de l’équipe éducative et aux échanges aves les familles.

Dans les limites de la collectivité, nous respectons les pratiques mises en place à la maison. Par exemple, si vous donnez le biberon dans le relax, nous ferons pareil à la crèche.

Le moment des repas est organisé de manière à ce qu’il se passe en toute quiétude afin d’être un moment de relation, de découverte et de plaisir.

Avant de manger les enfants sont invités à se laver les mains.

Au début du repas, la puéricultrice nomme les aliments qui sont dans l’assiette. Eviter le mélange des aliments permet à l’enfant de former son goût, de distinguer les différents aliments et de les choisir.

Durant le repas, la puéricultrice est présente et assise à côté des enfants. Elle donne la possibilité à l’enfant de tester ses capacités à manger seul si celui-ci en manifeste l’envie. Une cuillère est à sa disposition et la puéricultrice l’accompagne dans ce nouvel apprentissage… Son gobelet d’eau est à sa disposition durant le repas (autonomie).

Quand l’assiette est vide, la puéricultrice demande à l’enfant s’il veut être resservi.

Le repas terminé, les enfants reçoivent un gant de toilette pour frotter leur bouche et leurs mains, retirent leur bavoir (avec l’aide de l’adulte), vont mettre le tout dans le panier à linge et partent retrouver les jeux.

 **Le nouvel apprentissage fait toujours l’objet d’un retour vers les familles et de même, il est important d’informer la structure des nouvelles étapes franchies à la maison, et cela afin que l’enfant retrouve une continuité entre la structure et la maison.**

Concrètement :

Les menus et les allergènes sont affichés aux valves à l’entrée de la structure chaque mois.

Le repas de midi est proposé entre 11h et 12h, afin de se rapprocher le plus possible des horaires de la maison.

Les repas sont commandés chaque matin à 8h30.

Les menus sont préparés, ils arrivent chauds. Ceux-ci tiennent compte des besoins des enfants, de leur âge, des fruits et légumes de saison.

Les cuisiniers, en collaboration avec l’infirmière de la crèche, veillent à ce que les menus soient variés, sains, équilibrés et de saison. Ils assurent aussi le respect des règles en matière d’hygiène imposées par l’ONE et l’AFSCA et ce également pour la livraison de ceux-ci.

Afin d’assurer le respect de ces normes, nous vous demandons de ne pas apporter de nourriture venant de l’extérieur (sauf dérogation).

Le **Goûter** vers 15h00, les rythmes de sieste étant différents, les enfants qui sont déjà levés goûtent ensemble. Le goûter des plus jeunes se donne individuellement comme au dîner, et par la puéricultrice qui a levé l’enfant (importance de la continuité dans la journée de l’enfant).

Les autres mangent au fur et à mesure du lever. Le goûter sera donc proposé après le réveil de l’enfant et ne sera peut-être pas donné avant l’arrivée des parents pour les bons dormeurs.

**Si un enfant refuse de manger, nous ne le forçons pas mais nous les invitons à goûter chaque aliment.**

Ce refus peut être passager : le plat ne lui plaît peut-être pas …il est peut-être fatigué, inquiet ou peut-être débute-t-il une maladie ?

Si cela devait perdurer, l’observation, les échanges, la coopération avec les parents devraient nous permettre de comprendre ce qu’il se passe.

Le gluten contenu dans les pâtes et le pain ne sera pas introduit avant l’âge de 8 mois.

L’eau reste à disposition de l’enfant toute la journée.

L’eau du robinet sera utilisée dès la diversification alimentaire. Ce choix est fait car elle est testée, saine et respectueuse de l’environnement.

# Activités

Les activités permettent à l’enfant de découvrir son corps (équilibre, prudence…), son environnement (distances…) ainsi que les objets (texture, résistance, mouvement…).

Les enfants bénéficient d’activités libres (qui garantissent une liberté de mouvement) sous le regard attentif et soutenant de l’équipe éducative. La puéricultrice se rend disponible, elle garanti la sécurité physique et affective des enfants.

Lorsque des activités sont organisées, elles ne sont jamais imposées. Si l’enfant ne souhaite pas participer, il a d’autres possibilités d’activités. Le but étant de leur proposer différents sujets d’expérimentation.

Une place importante est laissée aux activités de lecture et de chant. Dès que le temps le permet, les sorties extérieures sont organisées (jardin clôturé ou promenade).

Pendant ces moments d’activités libres, nous veillons à ce que les enfants aient du matériel adapté et en suffisance afin de leur permettre de développer leurs compétences et de favoriser les échanges positifs entre eux.

L’enfant peut choisir avec qu’il entre en contact. Il peut aussi choisir de s’isoler.

Pour que ces activités se déroulent dans de bonnes conditions, il est indispensable que des limites claires et précises soient posées et que l’équipe éducative veille à leur respect (ex : il est interdit de mordre, il faut respecter le matériel …).

Les activités libres permettent à l’enfant d’imiter les autres (enfants et adultes) et de se mettre en scène.

Les enfants choisissent d’entrer en contact avec les autres. Nous veillons au respect de certaines règles fondamentales telles que le respect de soi mais aussi de l’autre et du matériel.

La vie en collectivité impose l’apprentissage des limites. Les limites sont toujours exprimées dans un langage simple et compréhensible pour l’enfant.

En cas de conflits entre deux enfants, la puéricultrice observe et n’intervient que si elle voit l’enfant dépassé et dans une situation qu’il ne peut plus gérer par lui-même.

L’adulte verbalise les actions et met des mots sur les émotions de l’enfant.

Nous accompagnons l’enfant afin qu’il arrive à s’exprimer via la parole et non par un passage à l’acte.

Il nous semble important de dire à l’enfant que c’est ce qu’il fait qui est inadéquat et non pas lui.

Durant ces moments d’activités, les puéricultrices vont observés chaque enfant évoluer au sein du groupe.

L’observation permet au personnel de proposer des activités qui correspondent aux besoins et aux envies des enfants présents. Si les activités proposées ne sont plus suffisamment attractives, les puéricultrices invitent les enfants à découvrir autre chose, soit en les conviant à un moment de lecture, soit en apportant de nouveaux jeux, le module de psychomotricité est disponible en permanence.

Pour pouvoir être disponible aux activités et à la découverte, il est nécessaire que les besoins primaires (sommeil, alimentation et sécurité affective) de l’enfant aient été satisfaits et qu’il soit à l’aise dans les vêtements qu’il porte.

# Les soins et la propreté

Les soins sont tous des actes posés par les puéricultrices qui contribuent au bien-être physique et psychique de l’enfant.

Lors des soins, la puéricultrice veille à accorder toute son attention à l’enfant dont elle s’occupe. Elle verbalise les actes posés et dans un souci de favoriser l’autonomie de l’enfant, elle facilite sa participation dès qu’il en montre l’envie mais aussi en fonction des ses acquisitions psychomotrices (ex : l’enfant est invité à enlever lui-même ses chaussures). Toutes les sections ont un espace change. Celui-ci est régulièrement nettoyé à l’eau et désinfecté.

Pour la propreté, « Nous savons que l’acquisition du contrôle sphinctérien et des conduites sociales associées, est conditionnée par des facteurs de maturation physique et d’évolution psychique. Il s’agit pour l’enfant d’une part de développer la capacité de rétention et d’évacuation volontaire et d’autre part de développer des conduites socialement attendues à ce propos (petit pot, wc, chasse, prévenir, demander…). »[[1]](#footnote-1)

C’est pourquoi, nous proposons à l’enfant d’aborder la propreté quand il se montre prêt à franchir cette étape ;

Il n’y a pas d’âge idéal pour contrôler ses sphincters. Le rythme de chacun est donc respecté.

Il est évident que cet apprentissage débute dans un premier temps en famille et ensuite l’équipe continue l’apprentissage en accord avec la famille. Le petit pot est proposé aux enfants qui le souhaitent, souvent afin d’imiter les plus grands, jusqu’au jour où tout se concrétise pour l’enfant.

# La santé :

La santé des enfants accueillis nous concerne et nous veillons à proposer un environnement sain et propre. Les locaux sont nettoyés quotidiennement et en cas d’épidémie, les mesures d’hygiène et de désinfection sont renforcées.

Afin de limiter le risque de transmission de certaines maladies, nous veillons à aérer régulièrement le milieu d’accueil, à ne pas surchauffer, à donner une alimentation saine et variée, à proposer régulièrement de l’eau, à assurer le suivi médical préventif du personnel, à assurer à l’enfant le calme et le repos dont il a besoin.

Les rhumes sont fréquents. Nous apprenons à l’enfant à se moucher et à se laver régulièrement les mains.

Le personnel apporte une attention particulière aux « maux » de l’enfant et à les relayer au niveau des familles (maladie, inquiétudes, questions dans son développement…) mais aussi à l’infirmière et la direction. Nous vous demandons d’y être vigilants, afin d’éviter les épidémies.

Le milieu d’accueil organise une consultation médicale préventive mensuelle.

**Attention** : Le carnet de santé de l’enfant l’accompagne lors de sa présence au sein du milieu d’accueil. Pour fréquenter le milieu d’accueil, il est impératif que l’enfant réponde aux exigences de l’ONE en matière de santé et notamment pour les vaccins obligatoires pour la fréquentation d’un milieu d’accueil.

En cas de fièvre ou d’autres problèmes de santé, les familles sont toujours averties en cours de journée. Au-delà de 38,5°C, un anti-pyrétique sera administré à votre enfant. Si son état général ne permet pas qu’il reste en crèche ou s’il présente une maladie reprise dans le tableau d’éviction, il vous sera demandé de venir le rechercher. De plus, s’il est absent 48 heures ou plus pour raison médical, un certificat médical est exigé par l’ONE pour le retour de l’enfant.

# L’encadrement

Le Pouvoir Organisateur veille à ce que l’encadrement soit assuré par du personnel qualifié qui ait les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des enfants. Le personnel est donc diplômé ainsi qu’apte physiquement et psychiquement à s’occuper des enfants.

Le travail des puéricultrices est organisé autour de l’idée d’accompagnement quotidien des enfants en partenariat avec leurs parents.

La norme d’encadrement est d’une puéricultrice pour 7 enfants.

Les membres de l’équipe ont des formations diverses, ce qui permet d’avoir des angles de vue différents et des échanges riches et constructifs lors des réunions d’équipe.

 Les réunions d’équipe

Le travail d'équipe est un des outils majeurs pour la réalisation du projet et à la garantie du respect de l’équilibre entre les besoins individuels et les besoins collectifs. Pour rencontrer ce désir, nous organisons une réunion toutes les quatre semaines sans les enfants.

Il s’agit de réunion de 2 heures qui permettent de retravailler nos pratiques professionnelles, d’étoffer le projet d’accueil, d’échanger nos observations relatives aux enfants et d’organiser la vie au quotidien de la collectivité. Elle s’organise en co-animation avec l’infirmière.

Ces réunions sont animées par la direction et la participation active de chaque membre de l’équipe est vivement sollicitée. La direction veille à ce que chacun puisse s’exprimer et se sentir impliqué dans la discussion.

Formation et journée pédagogique

Le personnel bénéficie de formations continuées qui lui permettent d’approfondir ses connaissances relatives à l’enfant de 0 à 3 ans et à la qualité de l’accueil.

Le milieu d’accueil ferme ses portes deux à trois fois par an pour permettre à l’équipe entière de participer à des formations.

Les thèmes de ces formations sont divers et variés mais toujours en rapport direct avec nos pratiques professionnelles et les lignes directrices de notre projet d’accueil.

Ces formations permettent à l’équipe d’affiner ses connaissances spécifiques de l’enfant de moins de trois ans. Elles font également partie d’un processus de remise en question de nos pratiques qui permet de faire évoluer le projet d’accueil et d’améliorer la qualité de l’accueil.

La communication

Une place importante est donnée au dialogue avec l’enfant. Les puéricultrices expliquent avec des mots adaptés, chaque événement, chaque geste posé, chaque émotion…

La communication au sein de l’équipe est essentielle au bon fonctionnement du milieu d’accueil et au bien-être des enfants et du personnel.

Divers outils, comme le journalier, le cahier de communication, les réunions d’équipe… permettent à chacun d’obtenir les informations qui lui sont nécessaires à sa fonction et qui vont lui permettre d’assurer le bien-être des enfants.

Elle est aussi très importante entre tous les acteurs : enfants, professionnels, parents et pouvoir organisateur.

La fin de séjour des enfants est discutée en section avec tout le groupe. L’objectif est de préparer l’enfant et le groupe au changement à venir. La puéricultrice laisse place aux questions, à l’échange et donne des explications aux enfants.

L’accueil des stagiaires

La structure accueille des stagiaires des écoles des environs. Une puéricultrice est désignée au sein de l’équipe, elle aura comme tâches l’accueil et le suivi des stagiaires.

Le stagiaire est affecté durant toute la durée du stage dans la même section.

Leur participation au travail aura été pré-établie avant l’entrée en fonction.

A leur arrivée sur les lieux du stage, l’étudiant(e) est invité à prendre connaissance et à participer pleinement au projet de vie de la structure. Les premiers jours seront consacrés à l’observation. Progressivement le stagiaire commencera par une activité, puis un repas et finalement participera aux soins de l’enfant.

On ne laissera jamais un stagiaire seul et l’équipe ne perdra pas de vue le caractère d’accompagnement et d’apprentissage de l’élève. En cours de stage, une évaluation et un moment d’échange sont réalisés afin que l’étudiant puisse continuer son stage en toute sérénité.

En cas de problème d’apprentissage avec le stagiaire, une rencontre sera organisée avec la monitrice en charge de l’élève.

Les stagiaires sont soumis, comme l’équipe, au secret professionnel.

Avant l’arrivée de chaque stagiaire, les parents sont prévenus, le nom et prénom de l’étudiante sont communiqués ainsi que la période de stage.

# Les relations avec les associations locales

La crèche favorise les relations avec les associations locales comme la cellule de la solidarité, les écoles, le service de cohésion sociale…

Nous envisageons de proposer des livres variés et adaptés aux enfants en mettant en place l’emprunt de livres grâce à la malle des puéricultrices et des consultations des nourrissons de l’ONE de les Bons Villers, en alimentant les malles par l’achat de livres.

Nous envisageons des activités spéciales accompagnées de Mamy conteuses qui viendront lire des histoires aux enfants de la crèche.

Nous comptons renforcer les liens avec l’équipe de la crèche de Frasnes « le Château des Marmots » ainsi qu’avec les accueillantes conventionnées par le biais de formations communes.

Nous collaborons avec des écoles en vue d’assurer l’intégration de stagiaires au sein de notre milieu d’accueil.

Ce projet étant important à nos yeux pour l’accueil de qualité de vos enfants, nous vous remercions d’avance pour votre collaboration.

Numéro téléphone bureau : 071/822.490

Numéro téléphone section étage : 071/822.492

Numéro téléphone section rez-de-chaussée : 071/822.491

Numéro gsm direction : 0471/896.374

1. Brochure ONE A la rencontre des enfants Repères pour des pratiques d’accueil de qualité (0-3 ans) [↑](#footnote-ref-1)